



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-02033**

DE : **MME HARDER (LETHBRIDGE)**

DATE : **LE 7 FÉVRIER 2018**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **M. BILL BLAIR**

Réponse de la ministre de la Santé

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Dysfonction du plancher pelvien

TEXTE ORIGINAL

RÉPONSE

Au Canada, la prestation de services de soins de santé relève de la compétence générale des provinces et des territoires. Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance d'aider les Canadiens à mener une vie plus saine. Le gouvernement du Canada offre de l'information sur des grossesses en santé à la page web: Une grossesse en santé est à portée de main qui peut être trouvée au lien suivant: <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/grossesse-sante.html>.

À travers le Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP), le gouvernement du Canada offre un financement annuel de 27,2 millions de dollars aux organismes communautaires qui offrent le soutien nécessaire pour améliorer la santé et le bien-être des femmes enceintes, des nouvelles mères et des bébés qui traversent des circonstances difficiles. La programmation comprend des conseils en matière de santé et de nutrition, un soutien à l'allaitement maternel et une éducation sur les soins et le développement des nourrissons. Le PCNP dessert plus de 48 000 participants dans plus de 2000 collectivités au Canada chaque année.

Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), soutient la recherche sur la dysfonction du plancher pelvien. Par exemple, les IRSC appuient la Dre

Roxana Geoffrion et son équipe, à l'Université de la Colombie-Britannique, qui réalisent un essai randomisé sur deux méthodes de chirurgie vaginale. Ces travaux visent à étudier une nouvelle procédure qui pourrait offrir aux femmes souffrant d'une dysfonction du plancher pelvien une meilleure solution dont les résultats sont plus durables.

De plus, les IRSC soutiennent les travaux de la Dre Mélanie Morin et de son équipe, à l'Université de Sherbrooke, qui étudient l'utilisation de la physiothérapie comme traitement contre l'incontinence urinaire d'effort chez les femmes ayant eu d'importantes lésions à l'accouchement. Leur recherche permettra aux femmes dans une telle situation d'obtenir le traitement approprié.